

qui se sont sl-
s, par Alexandre

Les lois des boucaniers entre eux étaient simples : vivant presque en commun, les provisions de chacun, soit en viande boucanée, soit en poudre, étaient à la disposition de tous. Le vol était donc inconnu : les différends étaient rares, et en général ils étaient facilement accommodés. Mais si les querelles demeuraient trop opiniâtres, ils se faisaient raison eux-mêmes dans un duel régulier à coups de fusil. Les distances étaient prises; le sort décidait qui tirerait le premier. Quand il y en avait un qui succombait, ce qui était presque toujours le cas entre si bons tireurs, on jugeait si les règles du combat avaient été observées. Le chirurgien visitait la plaie pour

Quinze ou vingt aventuriers s'associaient, sans distinction de nation, les Anglais se mêlant volontiers aux Français pour ces sortes d'entreprises. Chacun était armé d'un bon fusil, d'un pistolet ou deux à la ceinture, et d'un sabre ou d'un coutelas. Après avoir choisi un chef, ils s'embarquaient sur un canot, ou sur une petite nacelle faite d'un tronc d'arbre qu'ils achetaient en commun. Quelquefois celui qui était chef l'achetait seul, à condition que le premier bâtiment pris lui appartiendrait en propre. Ayant des vivres pour quelques jours, sans autres vêtements qu'une chemise et un caleçon, ils se mettaient en route et allaient croiser devant l'embouchure de quelque rivière, d'où sortaient d'habitude les bar-